



## MAIRIE DE LIMANS

Place de la Tour de Guet  
04300 Limans

☎ 04.92.73.01.69

✉ [mairie.limans@wanadoo.fr](mailto:mairie.limans@wanadoo.fr)

### Horaires d'ouverture :

mar-mer-ven | 8:30-12:30

jeu | 13:30-16:45

Limans, le 16 janvier 2019.

Conseil municipal du 16 janvier 2019

# Rapport

*Présents ou représentés : Jean-Pierre BERGER, Arnaud BOUTET, Gérard CHAUPIN, Eric CODEMO, François ISSEREL-SAVARY, Caroline ROUX, Nathalie SOUCHARD.*

*Excusés : Julie BIGOT, Laurent GAUBERT*

## A l'ordre du jour :

### Désignation du nouveau locataire-gérant du Café du Nord.

- Le bistrot est en travaux depuis la fin de l'été dernier. Le chantier se déroule normalement et devrait être terminé à la fin février.
- Une consultation pour trouver de nouveaux gérants a été lancée depuis début novembre. Un comité de pilotage composé de l'équipe municipale, d'un représentant des Bistrots de Pays (Bastien Giraud), de professionnels de la restauration (David Arcos des Les Terrasses de Lurs, Valérie Giuliani de L'Esperluette à Forcalquier et Alain Coulaud, résidant du village) avait été mis en place afin de déterminer un cahier des charges précis et détaillé présidant au recrutement.
- De nombreuses candidatures ont été reçues de manière informelle, notamment en amont de la publication de l'offre. Suite à publication, de nombreuses demandes d'informations ont été reçues en mairie auxquelles nous avons répondu. Seules deux dossiers ont été finalement déposés, dont une a été ensuite retirée. Les candidats restant en lice ont été reçus en mairie, sans être informés pour l'instant qu'ils sont les seuls en lice.
- Il s'agit de deux couples de quadragénaires qui souhaitent s'associer. Pour l'un, c'est **Frédéric Tailleux**, formé au métier, passé par de grandes maisons (service traiteur de Ladurée, par exemple), actuellement en micro-entreprise traiteur/pâtisserie. Pour l'autre, c'est **Valérie Capelletti**, fleuriste de formation et actuellement responsable de rayon décoration. Tous deux ont présenté un dossier plutôt solide, des compétences sérieuses, un appétit de réussite et des garanties solides. Etude de marché cohérente. Alain nous exprime sa sensation de leur motivation, leur dynamisme et qu'ils ont réfléchi à leur projet.
- Le comité de pilotage restera en accompagnement des nouveaux arrivants au début de leur activité. Liberté leur a été laissée pour la gestion de leurs saisons/horaires/services en leur demandant de nous faire des propositions pour une ouverture au 1<sup>er</sup> avril.

- D'ici l'ouverture, la commune leur mettra à disposition le local de l'ancienne poste pour qu'ils puissent recevoir des livraisons avant remise des locaux et l'appartement au-dessus du bistrot à titre gracieux jusqu'à ce que les travaux soient terminés.
- Les deux familles souhaitent s'installer à Limans.
- *Le conseil autorise le maire à signer un bail avec cette nouvelle équipe.*

### **Approbation de la charte de l'Agence de l'eau sur la qualité des réseaux d'assainissement**

- Afin de prétendre à des financements permettant de couvrir les travaux importants que nous allons devoir réaliser sur notre station d'épuration, l'Agence de l'Eau nous incite à adopter la charte qu'elle édite sur les bonnes pratiques et préconisations à respecter.
- *Le Conseil autorise le maire à signer la charte afin de prétendre aux financements départementaux.*

### **Virement de crédit - budget principal**

- Transférer 2750€ prévus pour les travaux aux bistrots au chapitre de l'immobilier pour pouvoir l'utiliser pour financer l'acquisition d'un lave-verre au chapitre du mobilier. Il s'agit d'un transfert de sommes déjà prévues au budget.
- *Adopté.*

### **Convention laboratoire départemental analyses de surface**

- Analyses relatives à la cantine scolaire. Contrat annuel.
- Ces analyses comprennent 3 déplacements sur site, 15 analyses de surface et des frais de dossiers, pour un total de 110€.
- *Adopté.*

### **Questions diverses**

- **Démission 1<sup>er</sup> adjoint.** Suite à la démission de François Isserel-Savary, c'est Eric Codemo qui, automatiquement, remonte dans l'ordre protocolaire dans le tableau communal. C'est donc lui qui, à ce jour, est le premier adjoint au maire de la commune. Par la même procédure, Gérard Chaupin devient le deuxième adjoint au maire. Le conseil ayant voté trois adjoints en 2014, il faut soit nommer un 3<sup>e</sup> adjoint (vote en deux temps), soit voter de n'en conserver que deux. Le vote se tiendra au prochain conseil municipal.
- **Cérémonies. Vœux.** 25 janvier, 18h30. On a besoin de main d'œuvre pour faire les courses, installer la salle et servir. **Galette des Rois.** Mardi 22 juin, 14h, mairie. Elle réunit l'équipe municipale élargie (élus, agents, personnes ressources)
- **Repas du comité des fêtes.** Il nous faut quelques clarifications sur les modalités de ce repas. Un mail sera fait au comité des fêtes (Xavier).

- **Site Internet.** François présente l'ébauche d'un futur site internet communal, de type « froid », ne nécessitant que peu de mise à jour, moyens humains et matériels obligent. L'objectif est de parvenir à un site définitif d'ici la fin mars.
- **Grand débat.** Notre Président de la République nous invite à ouvrir le débat avec les Français. Comment l'organise-t-on, si nous souhaitons l'organiser ? Un cadre a été publié par le Un cahier de doléances est ouvert à Limans. Le « café papote », initiative villageoise, pourrait peut-être l'accueillir à ses heures d'ouverture en plus de celles de la mairie, si les organisateurs en sont d'accord. Un envoi Limans-Cité sera prévu pour en informer le village.
- **Linky.** Gérard demande si nous avons eu une réponse à la lettre envoyée à Enedis, demandant, pour la commune de Limans, que le respect de la volonté des habitants soit respectée. Aujourd'hui, aucune réponse n'a été reçue.